



Education Rétablir l'égalité des sexes dans la grammaire ?

Dans un manifeste,
 314 enseignants refusent
 d'enseigner la règle selon
 laquelle le masculin
 l'emporte sur le féminin
 PAGE 18

Après l'écriture, la grammaire « inclusive »

Des professeurs ont décidé d'enseigner à leurs élèves que le masculin ne l'emporte pas sur le féminin

La lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes passe-t-elle par un changement des règles de la grammaire ? C'est en tout cas ce que défendent les 314 enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur qui, mardi 7 octobre, ont apposé leur signature en bas d'un « manifeste » dans lequel ils disent avoir cessé – ou s'approprié à cesser – d'enseigner la règle de grammaire résumée en une petite formule connue de tout un chacun : « *Le masculin l'emporte sur le féminin.* » On n'écrirait donc plus « *les hommes et les femmes sont beaux* » mais « *belles* ». « *Les hommes et les femmes sont contentes* » plutôt que « *contents* ».

Déjà, en 2012, une pétition en ce sens avait fait grand bruit. Elle appelait à « *révolutionner les écrits, les correcteurs d'orthographe et nos habitudes* » en appliquant la « *règle de proximité* ». Cette règle, tous les latinistes la connaissent, mais elle a longtemps, aussi, été d'usage en français, a rappelé mardi *Slate.fr* qui, avec le site d'informations *Le Café pédagogique*, a rendu public le plaidoyer de ces enseignants. L'occasion aussi, pour *Slate.fr*, d'annoncer sa conversion à une grammaire « *plus égalitaire* ».

A l'initiative du manifeste, Eliane Viennot, enseignante-chercheuse en littérature du XVI^e siècle, partie en guerre contre cette « *règle scélérate* ». Elle se reconnaît comme la chef d'orchestre du mouvement – « *surtout si vous l'écrivez cheffe d'orchestre!* », souffle cette agrégée de lettres, qui défend le recours à un usage « *limité mais assumé* » de l'écriture inclusive. Une graphie que les Immortels de l'Académie française ont, le 26 octobre, qualifiée de « *péril mortel* » pour le fran-

çais. Le ton du débat est donné.

Règle récente

Mais dans le contexte actuel, qui voit la lutte contre le harcèlement sexuel, les violences et les stéréotypes sexistes élevée au rang de priorité par une frange de la société, cette prise de position collective alors que le corps professoral n'a, en pratique, pas le choix, raisonne avec une acuité particulière. D'autant qu'une pétition en ligne soutenant la démarche a su, en quelques heures, mobiliser des personnalités : de l'« *autrice* » Marie Darrieussecq à l'ancienne ministre des droits des femmes Yvette Roudy en passant par la philosophe Geneviève Fraisse ou l'ex-députée Maud Olivier, rapporteure de la proposition de loi renforçant la lutte contre la prostitution, plus de 2600 signatures ont été réunies, en l'espace d'une journée, contre cette « *règle d'un autre âge* ». Des femmes en majorité, mais pas seulement : on trouve, parmi ces personnalités engagées, le rédacteur en chef de *Charlie Hebdo*, Gérard Biard, l'écrivain Ali Chibani, l'historien d'art Frédéric Altmann...

Nouvelle lubie d'un courant féministe ? Preuve que l'école s'est muée en un champ d'affrontements militants, et qu'elle n'échappe pas à cette « *théorie de genre* » agitée comme un chiffon rouge par la « *réacosphère* » ? Les professeurs signataires n'ignorent ni les accusations qu'ils s'attirent, ni la portée polémique de leur geste. Militants, ils le sont : « *La répétition de cette formule aux enfants à partir de l'âge de 7 ans (...)*

induit des représentations mentales qui conduisent femmes et hommes à accepter la domination d'un

sexe sur l'autre, de même que toutes les formes de minorisation sociale et politique des femmes », écrivent-ils dans leur manifeste.

A les lire, la « *règle scélérate* » est d'autant moins nécessaire qu'elle est récente : elle a été mise au point au XVII^e siècle pour soutenir un ordre de valeurs dans lequel femmes et hommes ne sauraient être placés à égalité, et n'a été appliquée massivement qu'avec la généralisation de l'école obligatoire – autrement dit, au XIX^e siècle seulement. « *Auparavant, les accords se faisaient au gré de chacun.e, comme c'était le cas en latin et comme c'est encore souvent le cas dans les autres langues romaines* », peut-on lire dans le manifeste, qui a recours à ces signes graphiques propres à l'écriture inclusive. Et de citer, entre autres grammairiens de l'époque, Beauzée, pour qui, en 1767, « *le masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle* ».

Tant pis si, pour nombre de linguistes aujourd'hui – ils ne sont pas (ou très peu) représentés parmi les pétitionnaires –, on frôle l'erreur d'analyse linguistique. « *Qu'un trait patriarcal se flète dans la langue, cela n'a rien d'une nouveauté : la plupart des langues européennes sont concernées*, observe Danièle Manesse, professeure émérite en sciences du langage. *On tend avec ce type de démarche à idéologiser la langue au nom du linguistiquement correct. Mais faire la chasse à la domination du masculin n'est pas le rôle de la langue ! L'ordre de la grammaire ne recoupe pas l'ordre du monde...* »

Les enseignants mobilisés semblent pourtant se retrouver sur



cette ligne, en faisant valoir qu'un changement de règle est moins un coup porté à la tradition qu'un retour à une forme d'accords – voire à une liberté de choix – antérieure. En classe, d'ailleurs, ce n'est pas une petite révolution qui se prépare. « Avec mes lycéens, j'ai changé ma manière de faire il y a un mois, témoigne Jean-Michel Le Baut, enseignant de français à Brest. La première fois, en écrivant au tableau, ça m'a semblé transgressif. Mais le débat a pris naturellement avec les élèves. Toutes et tous trouvent la règle actuelle scandaleuse et perçoivent bien ses soubassements idéologiques ». Un sentiment partagé par Patricia Bonnard qui, dans son collège du Rhône, ne prévoit pas

« La langue n'est pas pour rien dans ce sexisme un peu sourd véhiculé dans notre société »

FRANCETTE POPINEAU

porte-parole du SNUipp-FSU

de changer ses cours mais, « simplement », d'ouvrir la discussion : « Quand j'interroge mes élèves sur la règle actuelle, les garçons jouent toujours un peu des coudes ; les filles, elles, soupirent. Tous ont conscience que les comportements sont conditionnés par ce genre de règles. C'est ça qu'il faut s'autoriser à interroger. »

Norme « difficile à occulter »

Mais peut-on, à l'âge de l'entrée dans les apprentissages, laisser des enfants de 7 ou 8 ans écrire que « les garçons et les filles sont belles », « les hommes et les femmes, contentes » ? Peu d'enseignants, en réalité, le revendiquent. « Difficile d'occulter la norme, surtout si l'on doit préparer nos élèves à un examen, reconnaît Viviane Youx, la présidente de l'Association française pour l'enseignement du français, qui n'en a pas moins paraphé la pétition. On peut interroger cette norme avec des adolescents ; c'est moins facile avec des enfants. »

Le SNUipp-FSU, syndicat majoritaire au primaire, n'a rien signé mais « n'exclut pas de le faire », confie sa porte-parole, Francette Popineau. « La langue n'est pas pour rien dans ce sexisme un peu sourd véhiculé dans notre société, et l'école, avec d'autres institutions, a un rôle de premier plan à jouer », explique-t-elle, sûre qu'« un changement dans les pratiques enseignantes pourrait se faire, si on laisse aux collègues un peu de temps pour l'assimiler ».

Rien de tel n'est prévu par le ministre de l'éducation. Interpellé sur le sujet à l'occasion d'un déplacement dans un collège de Nanterre (Hauts-de-Seine), ce mardi, Jean-Michel Blanquer a répondu : « On ne peut pas instrumentaliser la langue au nom d'une cause, aussi noble soit-elle. Ce n'est pas rendre service aux élèves que de ne pas leur enseigner cette langue telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui et telle que les programmes la déterminent. » ■

MATTEA BATTAGLIA

